



CPP – Attribution AI (2022v1)

1. Responsabilités du Client. Le Client est seul responsable de :

- 1.1 la totalité de ses propres tests des Personnalisations du Client, y compris les tests de sécurité ;
- 1.2 s'assurer que toutes les données ingérées dans Attribution AI adhèrent aux normes XDM ;
- 1.3 s'assurer que les étiquettes DULE pertinentes ont été attribuées à toutes les données ingérées dans Attribution AI ;
- 1.4 s'assurer de la mise en œuvre et de l'exécution des politiques d'utilisation des données appropriées (par exemple, les politiques basées sur des notifications de confidentialité, les droits contractuels ou les droits basés sur le consentement du Client) au sein d'Attribution AI ; et

Adobe ne sera pas tenue responsable d'aucune défaillance dans le fonctionnement ou la sécurité d'Attribution AI qui aurait été provoquée par les Personnalisations du Client ou par le manquement du Client à satisfaire aux obligations des sections 1.1 à 1.4 ci-dessus.

2. Conservation des données. Les Données du Client stockées dans le Lac de données seront conservées jusqu'à leur suppression par le Client.

3. Définitions complémentaires

- 3.1 « **Paramétrages du Client** » désigne les paramétrages apportés à Attribution AI par le Client ou conformément aux directives de ce dernier. Le Client est propriétaire (ou, le cas échéant, doit s'assurer qu'il dispose d'une licence valide pour) des Paramétrages du Client, sous réserve de la propriété intellectuelle sous-jacente d'Adobe dans la Technologie Adobe. Le Client reconnaît et accepte que l'accès d'Adobe aux Paramétrages du Client n'empêche pas Adobe de développer indépendamment (sans utiliser les Paramétrages du Client) ou d'acquérir une technologie similaire sans obligation envers le Client.
- 3.2 « **DULE** » désigne le cadre de travail de gouvernance pour l'utilisation, l'étiquetage et l'application des données d'Adobe.
- 3.3 « **Experience Data Model ou XDM** » désigne le Modèle de données d'expérience que vous pouvez consulter sur <https://github.com/adobe/xdm>.